

*Communiqué***TRANSPORT AERIEN**

AIGLE AZUR :

Mais à quoi sert le gouvernement ?

La FEETS-FO vient de prendre connaissance de la décision du Tribunal de commerce d'Evry prononçant la liquidation judiciaire de la compagnie Aigle Azur. La compagnie aérienne cessera son activité ce vendredi soir à minuit.

La FEETS-FO apporte en premier lieu son soutien aux 1200 travailleurs de cette compagnie aérienne.

Nous sommes malheureusement très loin des promesses du Ministre des transports qui envisageait des reprises à un haut niveau.

Dans tous les cas, l'absence d'intervention directe du gouvernement et de l'état notamment par une recapitalisation est incompréhensible.

A l'heure où d'autres compagnies aériennes en Europe, notamment en Norvège, ou au plus près en Allemagne, sont recapitalisées par leurs gouvernements, l'inaction du gouvernement Français est coupable.

Dans les prochaines heures, la FEETS-FO en relation avec ses syndicats, ses délégués et les salariés, prendra toutes les initiatives nécessaires.

Paris, le 27 septembre 2019

Pour tout contact:

Jean HEDOU, Secrétaire général : 06 85 12 74 46

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06 30 63 99 81